



CHALLENGE FEMMININ DE TIR 2025

Avant le 25 juin.

Le Comité départemental organise un challenge réservé aux femmes, licenciées ou non de la FFTir.

Ce challenge comportera six classements :



/20 tirs non-licenciées :

- carabine.
- pistolet.

/30 tirs licenciées non-compétitrices

- carabine.
- pistolet.

/30 tirs licenciées compétitrices

- carabine.
- pistolet.

Le défi se déroulera uniquement à l'air comprimé à 10 mètres en points entiers. Les participantes tireront un match de :

- **"20 plombs sur 4 cartons, pour les non-licenciées sans temps limité, tirés sous la surveillance d'un responsable du club"**
- **"30 plombs sur 6-15 cartons, pour les licenciées et compétitrices sans temps limité, tirés sous la surveillance d'un responsable du club"**

Dans les catégories EdT, les poussines tireront avec une potence à ressort, les benjamines tireront avec une potence à poulie (SAM).

Les matchs seront réalisés jusqu'au 25 juin 2025, les résultats seront à faire parvenir (séries en points entiers) au CDTir94 avant le 25 juin 2025 23h59 pour faciliter l'administratif, sur le Mail cdtir94@gmail.com (voir fichier Excel).